

No. 11.

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour amender la loi relative à la pratique de la médecine, de la chirurgie et de l'art obstétrique dans le Bas-Canada.

Reçu et lu la première fois, mercredi, 25 août, 1852.

Seconde lecture, lundi, 30 août, 1852.

L'Hon. M. DESALES LATERRIÈRE.

QUÉBEC : IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL.